

MANIFESTATION

06.12.21 | BRUXELLES

**PAS DE CONQUÊTES SOCIALES
SANS LIBERTÉS SYNDICALES**



DÉPARTS DE LIÈGE GUILLEMINS

- **Réservation** : inscription-liege@fgtb.be ou 04 221 97 17
- **Distribution** : dès 8h devant la Gare des Guillemins à Liège
- **Départs** : 08h29 + 09h00 + 09h28
- **Manifestation** : départ à 11h de la Gare du Nord

FGTB
Liège - Huy - Waremme

En 2019, le Président de la FGTB d'Anvers a été condamné, en appel, pour avoir organisé un piquet de grève devant le port d'Anvers un jour d'action nationale. En 2021, 17 syndicalistes, dont le Président de la FGTB, ont à leur tour été condamnés en appel à des peines de prison avec sursis et à des amendes parce qu'ils étaient présents sur un barrage routier, un jour de grève, en 2015. Dans les deux cas, c'est **l'article 406 du Code pénal** qui a servi à les condamner pour « *entrave méchante à la circulation* ». Dans les deux cas, les responsables syndicaux ont été plus sévèrement punis que les autres. C'est l'exercice du droit de grève qui est mis en cause. Aujourd'hui, le syndicat. Demain, à qui le tour ?

SYNDICALISTE, PAS CRIMINEL-LE

Ces jugements sont une forme **d'intimidation** pour tous les mouvements sociaux et leurs responsables. Un sit-in des jeunes pour le climat, une opération escargot des agriculteurs, une manifestation, une action pacifique sur la voie publique font désormais encourir des risques pénalement. **La grève est un droit fondamental.** Il n'y a pas de droit de grève si on nous empêche de l'exercer. Les conquêtes sociales sont le fruit de luttes qui ont souvent eu recours à la grève au cours de l'Histoire. Ces conquêtes deviennent fragiles aussitôt qu'on les croit acquises pour toujours. **Les dérives autoritaires commencent toujours quelque part... C'est à nous citoyens et citoyennes, mouvements sociaux, monde associatif et syndicalistes de nous mobiliser et de réaffirmer qu'il n'y a pas de démocratie sans liberté d'expression, sans liberté de manifester, sans libertés syndicales.**

ACTION 6 DÉCEMBRE 2021

SYNDICALISTE